



22^e réunion publique

Débat public

sur le projet de ligne à grande vitesse
Paris-Orléans-Clermont-Ferrand-Lyon

12 janvier 2012

Réunion de proximité – Saint-Etienne

Cette réunion publique est filmée et sera intégralement retransmise sur le site web du débat public

www.debatpublic-lgv-pocl.org



Michel Gaillard

président de la Commission particulière du débat public (CPDP)
sur le projet de ligne à grande vitesse
Paris – Orléans – Clermont-Ferrand – Lyon



Maurice Vincent

Sénateur-maire de Saint-Etienne

président de la Communauté d'agglomération de Saint-Etienne Métropole



Michel Gaillard

président de la Commission particulière du débat public (CPDP)
sur le projet de ligne à grande vitesse
Paris – Orléans – Clermont-Ferrand – Lyon



Qu'est-ce qu'un débat public ?



- *Le cadre réglementaire :*
 - *code de l'Environnement*, articles 121-1 à 121-15
 - *création de la CNDP en 1995*
- *L'objectif :*
 - *informer* le public, *recueillir* ses avis et propositions sur les projets d'aménagement d'intérêt national,
 - *en amont* de l'élaboration précise du projet et de la décision de le réaliser, *apporter un éclairage* au maître d'ouvrage,
 - permettre que soit portées au débat toutes les questions relatives au projet et d'abord celle de son *opportunité*



Pourquoi un débat public sur ce projet ?

- **saisine** de la CNDP par RFF le 17 janvier 2011
- **décision** d'organiser un débat public le 2 mars 2011
- **nomination** d'une Commission particulière du débat public chargée de préparer et animer le débat public, veiller à son bon déroulement et assurer un traitement équitable à tous les participants.

. Quatre motifs

- 1) L'intérêt national du projet (inscrit au Grenelle de l'environnement)
- 2) Son apport au développement équilibré du territoire
- 3) L'importance de l'impact socio-économique
 - sur les agglomérations du grand centre,
 - sur Paris et Lyon
 - sur l'accessibilité des plates-formes aéroportuaires
- 4) L'impact du projet sur les zones naturelles et les nuisances sonores.



Les réunions publiques du débat

. Les réunions de proximité

→ présentation du projet et de ses impacts au niveau local

. Les réunions thématiques

→ un focus : aménagement du territoire ; impacts environnementaux ; insertion dans le réseau ferroviaire et raccordements, etc.

. Les auditions publiques

→ des acteurs institutionnels et/ou des experts présentent devant la CPDP, en public, leurs points de vue sur le projet, de façon argumentée



Les 27 réunions publiques

. Les réunions de proximité :

Vichy (12/10) • Roanne (13/10) • Moulins (18/10) • Mennecy (19/10) • Bourges (03/11) • Mâcon (08/11) • Nevers (09/11) • Châteauroux – Déols (16/11) • Montluçon (23/11) • Blois (30/11) • Vierzon (06/12) • Saint-Etienne (12/01) • **Lieusaint (18/01)** • **Clermont-Ferrand (24/01 – Réunion de synthèse)** • **Orléans (25/01 – Réunion de clôture)**

. Les réunions thématiques :

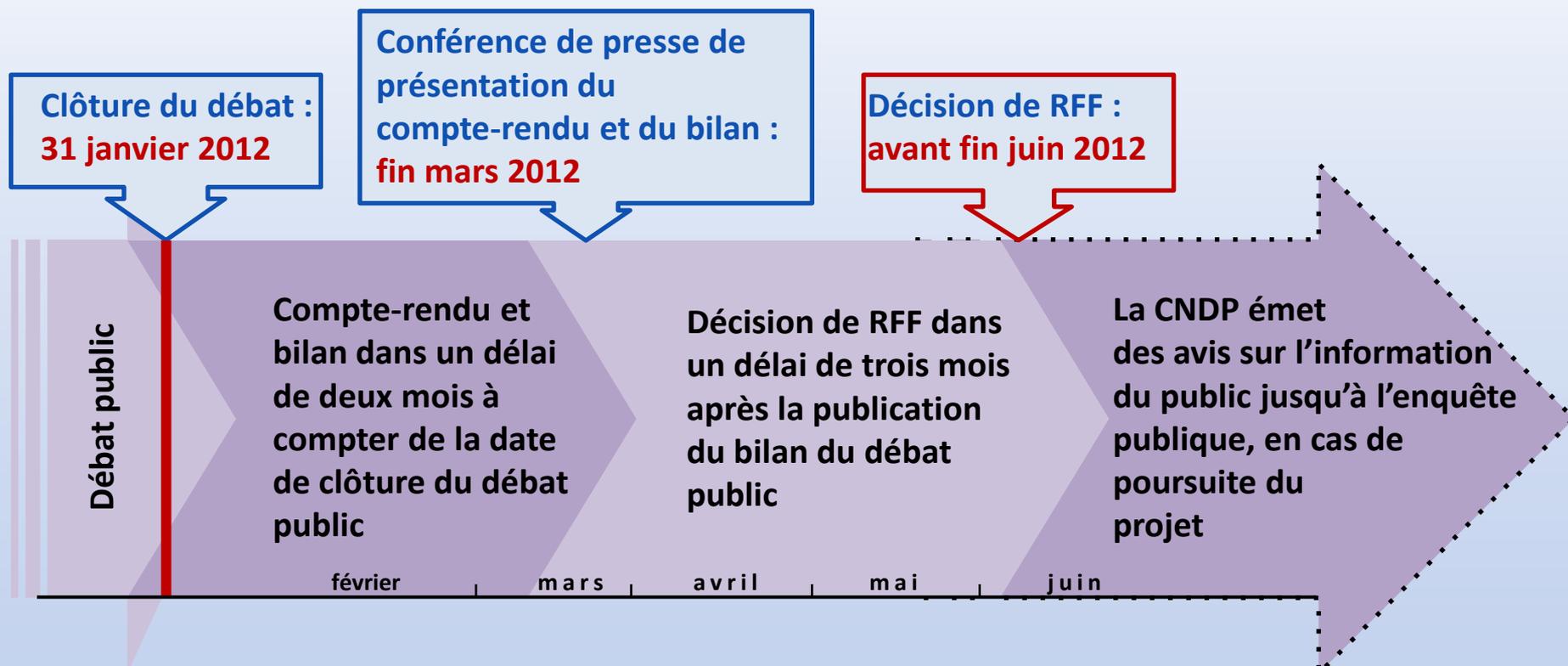
Moulins (15/11) – *Quelle vitesse ?* • Orléans (24/11) – *Financement* • Villefranche-sur-Saône (01/12) – *Insertion en région lyonnaise* • Clermont-Ferrand (07/12) – *Aménagement du territoire* • Bourges (14/12) – *Enjeux environnementaux* • Orly (11/01) – *Insertion en Ile-de-France* • **Nevers (17/01) – LGV et transports régionaux** • **Gien (19/01) - Enjeux environnementaux**

. Les auditions publiques :

Guéret (04/11) – *Creuse et grande vitesse* • Lyon (13/12) - *Fret*



Que se passera-t-il après le débat public ?





Bruno de Trémiolles

Membre de la CPDP



Quelques règles du débat public

- Chaque intervention a la même valeur : « *une personne, une voix* »
- Les interventions, lors des échanges, limitées à 3 mn
- Le débat est libre, ouvert à tous les avis sur le projet et le débat public
- Démocratique et argumenté
- Tout ce qui est dit est inscrit au verbatim puis versé au compte-rendu
- Le président de séance (la CPDP) ouvre le débat, l'anime et le clôt



Questions à la CPDP



Thomas Allary

Directeur du projet POCL
Réseau Ferré de France



Débat avec la salle



www.debatpublic-lgv-pocl.org



Merci de votre participation

et rendez-vous aux prochaines réunions publiques du débat :

-17/01 . **Nevers (58)** – Réunion thématique:

« **La LGV POCL et les transports régionaux** »

-18/01 . **Lieusaint (77)** – Réunion publique

-19/01 . **Gien (45)** – Réunion thématique:

« **La LGV POCL et les enjeux environnementaux** »

Pour toute information :

Tél. 01 53 43 62 67

secretariat.general@debatpublic-lgv-pocl.org

www.debatpublic-lgv-pocl.org